

La SEVJ adapte sa raison sociale aux enjeux énergétiques

Lors de l'assemblée générale du 2 juin 2026, l'évolution de la raison sociale de la Société **Électrique** de la Vallée de Joux (SEVJ) devenant la Société **Énergétique** de la Vallée de Joux (SEVJ) a été validée. Ce changement marque une étape clé dans la transformation de l'entreprise, qui s'inscrit désormais davantage dans une approche globale de l'énergie plutôt qu'uniquement celle de l'électricité.

Cette évolution traduit la volonté du Conseil d'Administration et de la direction de la SEVJ de s'adapter aux exigences des Combiers comme les modèles de valorisation de l'énergie solaire, facilitant le stockage et l'autoconsommation, du conseil énergétique ou encore celle de la mobilité électrique. Les fondements du gestionnaire du réseau électrique demeurent solides tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux de la décentralisation de la production et de la flexibilité.

Ce positionnement plus large s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2026–2030 « Cap Combier », qui porte une vision claire : faire de la SEVJ le pilier énergétique et digital d'un avenir durable, au service des Combiers. Avec l'évolution de sa raison sociale, la SEVJ réaffirme sa capacité à anticiper les besoins futurs et à proposer des solutions innovantes, durables et adaptées aux enjeux énergétiques de la Vallée de Joux.

Contact Presse : M. Chopard, responsable Commercial et Expérience Client 077 269 59 13